

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

La sensibilité : soi et les autres

Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments

Identifier et partager des émotions, des sentiments dans des situations et à propos d'objets diversifiés : textes littéraires, œuvres d'art, la nature, débats portant sur la vie de la classe.

Se situer et s'exprimer en respectant les codes de la communication orale, les règles de l'échange et le statut de l'interlocuteur.

S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

Prendre soin de soi et des autres

Accepter les différences

Se sentir membre d'une collectivité.

Identifier les symboles de la République présents dans l'école

Apprendre à coopérer

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

Adapter sa tenue, son langage et son comportement aux différents contextes de vie et aux différents interlocuteurs

Respecter les autres et les règles de la vie collective. Participer à la définition de règles communes dans le cadre adéquat.

Comprendre que la règle commune peut interdire, obliger, mais aussi autoriser.

Connaître ses droits et les moyens de les faire valoir.

Comprendre qu'il existe une gradation des sanctions et que la sanction est éducative (accompagnement, réparation...)

Comprendre les principes et les valeurs de la République française et des sociétés démocratiques.

Connaître quelques principes et valeurs fondateurs d'une société démocratique.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

Exposer une courte argumentation pour exprimer et justifier un point de vue et un choix personnels.

S'affirmer dans un débat sans imposer son point de vue aux autres et accepter le point de vue des autres

Aborder la laïcité comme liberté de penser et de croire ou de ne pas croire

Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

L'engagement : agir individuellement et collectivement

S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

Respecter les engagements pris envers soi-même et envers les autres.
S'impliquer dans la vie scolaire (actions, projets, instances...).

Réaliser un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...)

Coopérer en vue d'un objectif commun

Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.

Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.

S'impliquer progressivement dans la vie collective à différents niveaux.